



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Denis Ducarme, Ministre des Classes moyennes, des indépendants et des PME,  
des affaires sociales.  
concernant les conséquences de l'affaire Veviba  
- déposée le 4 juin 2018 -**

Monsieur le Ministre,

Dernièrement, l'entreprise alimentaire Veviba a obtenu un nouvel agrément de l'AFSCA afin de pouvoir reprendre ses activités. Même si l'entreprise était impliquée dans un grand scandale début mars, elle reste un poids lourd dans le secteur de la viande en Belgique avec de nombreux employés. Lorsque son travail a été interrompu suite au scandale, les producteurs bovins avaient alors un problème car ils leur manquaient trois sites d'abattage et de transformation. Or, ce genre d'établissement était déjà rare en Wallonie.

Suite à l'affaire Veviba, les producteurs de viande ont certainement dû trouver des abattoirs alternatifs.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Est-ce qu'au courant des derniers mois, de nouveaux abattoirs ont-ils vu le jour ?
- Si non, quelles étaient les alternatives pour les producteurs de viande ?
- Le nombre de producteurs de viande a-t-il diminué depuis l'affaire Veviba ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

Minister van Middenstand,  
Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en  
Maatschappelijke Integratie



Ministre des Classes moyennes, des  
PME, des Indépendants, de  
l'Agriculture et de l'Intégration sociale

**Vraag nr. 1209 van mevrouw Jadin van 11/06/2018 aan de Minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie**

**Question n° 1209 de Madame Jadin du 11/06/2018 au Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale**

**1.**  
Sinds de zaak Veviba heeft slechts één enkel slachthuis voor grootvee een nieuwe erkenning gekregen en dit in Chimay.

Ik wil de aandacht van het geachte lid er evenwel op vestigen dat het slachthuis van Bastenaken zijn erkenning nooit verloren heeft. Dit slachthuis heeft immers kunnen blijven werken omdat er geen enkele non-conformiteit werd vastgesteld, in tegenstelling tot de uitsnijderij en tot het koel- en vrieshuis van de Veviba-site. Dat is de reden waarom deze laatste hun erkenning wel verloren hebben.

De veehouders die dit wensten, konden natuurlijk hun dieren naar een andere erkende slachtplaats van hun keuze brengen.

**2.**  
De zaak Veviba heeft geen impact gehad op het aantal rundveehouderijen in België. Zo zijn deze slechts met 0,004% verminderd sinds 6 maart laatstleden.

**1.**  
Depuis l'affaire Veviba, un seul abattoir de gros bétail s'est vu délivrer un nouvel agrément, à Chimay.

Je tiens cependant à attirer l'attention de l'Honorable membre sur le fait que l'abattoir de Bastogne n'a jamais perdu son agrément. Cet abattoir a, en effet, pu continuer à fonctionner car aucun constat de non-conformité n'y avait été constaté, contrairement à l'atelier de découpe et à l'entrepôt frigorifique du site Veviba. C'est la raison pour laquelle ces derniers ont par contre perdu leur agrément.

Les éleveurs qui le souhaitaient pouvaient bien entendu diriger leurs animaux vers un autre lieu d'abattage agréé de leur choix.

**2.**  
L'affaire Veviba n'a eu aucun impact sur le nombre d'élevages bovins en Belgique. Ainsi, depuis le 6 mars dernier, ceux-ci n'ont diminué que de 0,004%.

**Denis DUCARME**